

Le sacrement de la Réconciliation-Refresh

Le sacrement de réconciliation est le signe de l'amour infini de Dieu. Le pardon de Dieu est toujours possible, si nous faisons une démarche vraiment sincère. En se reconnaissant pécheur, nous croyons que l'amour infini de Dieu est toujours le plus fort. Le dialogue avec un prêtre est le signe efficace de la réconciliation avec Dieu, avec nos frères et avec nous-mêmes.

Le pardon de Dieu est exprimé par les paroles de l'absolution prononcées par le prêtre: **“Que Dieu notre Père vous montre sa miséricorde ; par la mort et la résurrection de son Fils il a réconcilié le monde avec lui et il a envoyé l'Esprit-Saint pour la rémission des péchés : par le ministère de l'Eglise qu'il vous donne le pardon et la paix. Et moi, je vous absous de tous vos péchés, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen ! Va en paix ” !**

Le Pape François dans son audience générale du 19 février 2014 a dit :

“Le pardon de nos péchés n'est pas quelque chose que nous pouvons nous donner à nous-mêmes. Je ne peux pas dire : je me pardonne mes péchés. Le pardon se demande, il se demande à quelqu'un d'autre et dans la confession, nous demandons à Jésus son pardon. Le pardon n'est pas le fruit de nos efforts, mais c'est un cadeau, un don de l'Esprit-Saint, qui nous comble dans le bain régénérant de miséricorde et de grâce qui coule sans cesse du cœur grand-ouvert du Christ crucifié et ressuscité.

C'est seulement si nous nous laissons réconcilier dans le Seigneur Jésus avec le Père et avec nos frères que nous pouvons être vraiment dans la paix.

Et cela, nous l'avons tous ressenti dans notre cœur lorsque nous allons nous confesser, avec un poids sur l'âme, un peu de tristesse; et quand nous recevons le pardon de Jésus, nous sommes en paix, avec cette paix de l'âme qui est si belle et que seul Jésus peut donner, lui seul”.

Qu'est-ce que le péché ?

Le péché est une offense faite à Dieu : « Contre toi, toi seul, j'ai péché. Ce qui est mal à tes yeux, je l'ai fait » (Ps 51, 6). Le péché se dresse contre l'amour de Dieu pour nous, et en détourne nos cœurs. (cf. *Catéchisme de l'Église catholique* (§ 1849, 1850).

Le péché est un manque d'amour envers Dieu, envers son prochain et envers soi-même. C'est une action, ou une intention, voire une parole dite, en toute liberté, pour commettre le mal. Il entraîne, pour celui qui l'a commis un éloignement de la justice, de la vérité, de Dieu qui est amour.

a. Le péché véniel :

Le péché véniel est considéré comme le péché qui ne rompt pas l'alliance avec Dieu. C'est les petits manquements...Il blesse la charité, mais il ne la supprime pas. Le péché véniel ne détruit pas la grâce sanctifiante. Il ne la démunie pas, seulement il atténue le rayonnement de la grâce. L'accumulation des péchés véniels peut conduire à la rupture avec Dieu.

Quelques exemples de péchés véniels : avoir une vaine estime de soi-même ou une vaine satisfaction dans ce qui nous concerne, la négligence, recevoir la sainte communion de manière insouciant, avec des distractions, admettre en son cœur tout soupçon non fondé, tout jugement injuste contre le prochain.

b. Le péché grave :

Le péché grave est tout acte qui compromet sérieusement l'alliance entre Dieu et le croyant. La gravité d'un péché grave suppose trois éléments dont il faut prendre en compte : le premier, c'est que le fait ou l'acte soit en lui-même grave objectivement. Par exemple, le fait de tuer, de mentir sérieusement contre quelqu'un, ou de renier sa foi. Le deuxième élément, la gravité du péché sera aussi liée au fait qu'il ait été **commis librement et sans circonstances atténuantes** (sans excuses). Par exemple, la légitime défense consiste à tuer quelqu'un, mais c'est pour se défendre. Un accident de la route qui ne relève pas nécessairement de ma responsabilité. Enfin, troisième élément, il y a gravité si **le péché est commis en toute connaissance de cause** (acte prémédité). Le seul problème, c'est que notre ignorance peut être aussi pécheresse, s'il se trouve que nous ne faisons rien pour former notre conscience.

Les sept péchés capitaux (ou vices) :

Les **péchés capitaux** sont considérés comme les vices qui entraînent tous les autres péchés. Ils sont : la colère, l'avarice, la gourmandise, l'envie, la luxure, l'orgueil et la paresse.

Contrition et Absolution

La **contrition** désigne l'attitude de la personne qui reconnaît avoir mal agi, regrette d'avoir blessé l'amour des autres et de Dieu. Cette attitude conduit à vouloir changer sa manière de penser et de vivre, et à réparer les dommages causés aux autres et à soi-même. Une bonne confession se reconnaît donc par la contrition de celui qui se confesse.

L'**absolution** : le prêtre "remet en route" la personne lorsqu'il pardonne les péchés, au nom du Christ. Le pardon permet de renouer avec Dieu les liens rompus par le péché. Dans cet acte sont engagés le prêtre qui donne l'absolution et le pénitent qui manifestera, ensuite, dans sa vie, les fruits du pardon.

Différence entre la Confession, la Réconciliation et la Pénitence :

La **confession** est le nom traditionnel désignant autrefois l'ensemble du sacrement de pénitence et de réconciliation. En fait, la confession n'est qu'une partie du sacrement. Elle est cette reconnaissance de l'amour fidèle de Dieu et de la rupture d'alliance que notre attitude a occasionnée.

La **réconciliation** est l'acte gratuit par lequel Dieu pardonne au pécheur repentant et le réintroduit dans sa paix, grâce au Christ mort et ressuscité, en qui tous les péchés sont pardonnés. Depuis quelques années, on parle plus volontiers de "sacrement de la réconciliation" à propos de la confession.

La **Pénitence**: "Faire pénitence", c'est implorer le pardon de Dieu. Le mot s'est peu à peu confondu avec les diverses pratiques de pénitence. Pour l'essentiel, la pénitence vise à la réparation de la faute commise. Elle est le signe de la « conversion » à laquelle le Christ nous a tous appelés : « Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle » (Mc 1, 15). Pénitence ne signifie donc pas punition.

Pourquoi ne pas se confesser directement à Dieu plutôt qu'à un prêtre aussi pécheur ?

C'est Jésus qui dit à ses apôtres : "Ceux à qui vous pardonnerez leurs péchés seront pardonnés ; ceux à qui vous ne les pardonnerez pas ne seront pas pardonnés" (Jn, 20, 19-23). Les apôtres et leurs successeurs – les évêques et les prêtres, leurs collaborateurs – deviennent des instruments de la miséricorde divine. Ils agissent *in persona Christi*, c'est très beau. Et cela prend une signification profonde, parce que nous sommes des êtres sociaux. Si tu n'es pas capable de parler de tes erreurs avec ton frère, tu peux être sûr que tu seras incapable d'en parler, même avec Dieu ; et tu finis par te confesser devant ton miroir, devant toi-même. [...].

Se confesser devant un prêtre est une façon de remettre ma vie entre les mains et le cœur d'un autre, qui, à cet instant, agit au nom et pour le compte de Jésus. C'est une façon d'être concret et authentique : se mettre face à la réalité en regardant une autre personne, et non soi-même reflété dans un miroir.[...] C'est vrai, je peux parler avec le Seigneur, Lui demander immédiatement pardon, l'implorer. Et le Seigneur pardonne, tout de suite. Mais il est important que j'aie au confessionnal, que je me mette face à un prêtre qui représente Jésus.

Souvenons-nous que nous ne sommes pas là avant tout pour être jugés. Il est vrai qu'il y a un jugement dans la confession, mais cette dernière implique quelque chose de plus grand que le jugement qui punit ou condamne. C'est le fait de se retrouver face à un autre qui agit *in persona Christi*, pour accueillir et pardonner. C'est la rencontre avec la miséricorde. Le Pape François dit : "Le nom de Dieu est miséricorde"

Comment se Préparer a la Confession ?

Se préparer au sacrement de pénitence et de réconciliation signifie se placer déjà sous le regard d'amour de Dieu, en choisissant un passage de la Parole de Dieu pour y discerner son appel. Cela signifie aussi regarder sa vie traversée d'amour et de péché, et se rapprocher du Seigneur pour qu'il nous aide à **discerner**.

Avant d'aller voir le prêtre, n'hésitez pas à prendre un temps pour relire votre vie – spirituelle, familiale, professionnelle...- La parole de Dieu peut vous aider à vous mettre sous son regard avec simplicité et vous demander ce que l'évangile vous appelle à vivre.

Ce qui était autrefois nommé "examen de conscience" est plutôt un appel à vivre en cohérence avec soi-même, avec ses convictions et avec les paroles du Christ. Notre seule conscience ne suffit pas à nous guider. C'est la

confrontation au modèle de vie incarnée en Jésus-Christ qui confère la dimension de péché à un acte, une pensée.

Il faut différencier la faute et le péché. La faute n'est le fruit que de la confrontation à la simple loi morale, alors que le péché n'existe que lorsque l'on se présente sous le regard d'amour de Dieu.

Comment se déroule le sacrement de la Réconciliation ?

Il s'agit d'abord de se mettre en vérité face à Dieu et de lui demander de nous montrer ce qui fait obstacle à l'amour en nous puis de rencontrer un prêtre.

Le schéma « pratique » de confession est le suivant :

- Le pénitent dit : "Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché". Le prêtre bénit alors le fidèle et l'invite à entrer dans la confiance pour cette confession.
- Le pénitent peut dire depuis combien de temps il ne s'est pas confessé et présenter brièvement son état de vie.
- Puis vient le temps de l'aveu des péchés reconnu à la lumière de l'amour infini de Dieu. Je reconnais avec simplicité mon péché, sans me justifier. On peut examiner les manquements...
 - Envers Dieu,
 - mon prochain et envers
 - moi-même.
- "De tous ces péchés, j'en demande pardon à Dieu, et à vous mon père [pénitence](#) et absolution".
- Ensuite le prêtre, témoin de la miséricorde, relève, encourage, fortifie dans la foi le pénitent.
- – Il peut proposer une pénitence, qui sera le plus souvent une prière ou une méditation d'un passage de l'Évangile ou un signe concret de conversion. La pénitence est une manière de vérifier notre désir de vie nouvelle et de rendre grâce à Dieu en toute chose.
 - Il invite à formuler un acte de contrition.
 - Il prononce la formule d'absolution
 - Il invite à repartir dans la paix.

Nota Bene :

ACTE DE CONTRITION :

Mon Dieu, j'ai un très grand regret de t'avoir offensé, parce que tu es infiniment bon et infiniment aimable et que le péché te déplaît. Je prends la ferme résolution avec le secours de ta sainte grâce de ne plus t'offenser et de faire pénitence.

En conclusion, le Sacrement de Réconciliation est le plus beau des sacrements malheureusement mal compris et peu apprécié. Le Sacrement de Réconciliation n'est pas un tribunal où l'on est jugé ou condamné. C'est plutôt le lieu où la Miséricorde de Dieu est gratuitement donnée à ses enfants.